

Image not found or type unknown



Publication Photos Internet // Marque

Par **WinnieLoue**, le **07/12/2012 à 15:09**

Bonjour, rnrnest-il autorisé pour une marque de prendre en photo des gens lors d'un évènement puis de les poster directement sur la page Facebook ou autre réseau social de la marque ?rnrnLe sujet de la photographie ne passe donc pas par son compte personnel (pas d'autorisation implicite). rnrnMerci d'avance pour vos retours !rnrnM.